

Le recteur

à

Mesdames et Messieurs les directrices et directeurs des écoles
publiques et privées
S/C de Mesdames et Messieurs les IEN

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement des collèges
et lycées publics et privés

Saint-Brieuc, le 12 octobre 2017

Service de la division du
second degré
Actions éducatives et
culturelles

Objet : Prix départemental du civisme pour la jeunesse 2017-2018

L'Association départementale des Membres de l'Ordre National du Mérite organise pour l'année 2017-2018 la remise du prix départemental du civisme pour la jeunesse. Elle vise à récompenser des actes de civisme de courage et d'actions héroïques, d'altruisme, de dévouement, de générosité, solidarité, bénévolat, ainsi que de devoir de mémoire. Il s'agit de mettre en évidence des actes individuels ou collectifs de jeunes gens âgés de moins de 18 ans.

Aussi, je vous invite, **avant le 24 mars 2018**, à proposer des candidatures à l'Association départementale des Membres de l'Ordre National du Mérite.

Vous trouverez ci-joint les dossiers de candidature (catégorie « prix individuel ou collectif ») avec le règlement du prix du civisme.

Cette manifestation est une occasion de valoriser l'image d'une communauté éducative et de ses élèves en mettant en valeur un bel exemple de civisme.

Pour le recteur et par délégation
la directrice académique des services de l'Éducation nationale
directrice des services départementaux de l'Éducation nationale
des Côtes d'Armor



Brigitte KIEFFER

Dossier suivi par
Emmanuel Laot
Isabelle Carpier

Tél 02 96 75 91 06

Fax 02 96 75 91 22

Ce.aec22
@ac-rennes.fr

Centre Héméra
Direction académique
8 bis, rue des
Champs de Pies
BP 2369
22023 Saint-Brieuc
Cedex 1

www.ac-rennes.fr